

LES MATINALES DE LA FORMATION DANS L'ENTREPRISE

DÉPART EN FORMATION QUELLE NÉGOCIATION AVEC LE SALARIÉ ?

A Paris

MARDI 19 JUIN 2018

au Procope
13, rue de l'Ancienne-Comédie
75006 PARIS

Clause de dédit-formation, convention de formation tripartite, autorisation d'absence (CPF sur le temps de travail) : les espaces de négociation et de dialogue sur la formation au sein de l'entreprise se sont, ces dernières années, multipliés, signe de l'individualisation du départ en formation. Quels sont les cas de contractualisation obligatoire ? Quelles sont les espaces de liberté reconnues à l'employeur ? Telles sont les questions auxquelles se propose de répondre cette Matinale.

PROGRAMME

8h30 **Accueil**

9h **Au programme, les questions suivantes :**

- Quels sont les cas de contractualisation ?
- Sont-ils « obligatoires » ?
- Quels points de vigilance pour l'employeur ?

11h30 **Fin de la Matinale**

INTERVENANTE

Valérie Michelet, juriste senior, pôle Juridique, Centre Inffo

A Lyon

JEUDI 21 JUIN 2018

à la CCI formation Lyon Métropole
36, rue Sergent Michel-Berthet
69009 Lyon

Intervenante : **Valérie Michelet**,
juriste senior, pôle Juridique, Centre Inffo

Contact : Elise Palmigiani - Tél. : 04 72 53 88 15
Courriel : palmigiani@lyon.cci.fr

